La Cour d'appel de Londres statue en faveur de la Banque Centrale du Venezuela contre Juan Guaidó

La Cour d'appel de Londres a statué en faveur de la Banque Centrale du Venezuela. Photo: EFE

Londres, 6 oct. (RHC).- La Cour d'appel de Londres a annulé une décision judiciaire controversée qui avait reconnu l'opposant Juan Guaido comme le seul représentant légitime du Venezuela pouvant disposer des 31 tonnes d'or du pays entreposées à la Banque d'Angleterre.

Considérant que le gouvernant britannique pouvait continuer à reconnaître «de facto» l'administration de Nicolas Maduro, président élu et toujours au pouvoir au Venezuela, en dépit de sa reconnaissance politique de l'opposant Juan Guaidó comme «président par intérim» du pays, la Cour d'appel a annulé ce

5 octobre le jugement rendu en juillet.

Parmi les motifs de la défense pour faire appel de la décision, il y avait le fait que Londres n'avait pas rompu les relations diplomatiques avec Caracas, et que les deux gouvernements maintenaient leurs ambassadeurs dans leurs capitales.

Par conséquent, la Cour d'appel a estimé que la justice et le gouvernement devaient parler d'une seule voix, et que l'appel devait être admis pour examiner ces questions.

Le chef du cabinet représentant la BCV dans le procès, Maître Sarosh Zaiwalla, a déclaré que «les arguments juridiques, qui visaient à saper l'autorité de la Banque Centrale du Venezuela à gérer ses réserves à Londres, n'ont guère servi qu'à retarder l'envoi de fonds directement au PNUD, Programme des Nations Unies pour le Développement, pour la mise en œuvre de son plan d'intervention humanitaire contre le Covid-19.

Source: TeleSur

---

https://www.radiohc.cu/fr/noticias/internacionales/236005-la-cour-dappel-de-londres-statue-en-faveur-de-la-banque-centrale-du-venezuela-contre-juan-guaido

Radio Habana Cuba